

4 - Le cancer du col de l'utérus en Sarthe

données mises à jour : juillet 2007

Tableau 1 - Admissions en affection de longue durée (1) - code CIM10 : C53

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre d'admissions pour cancer du col de l'utérus					32	21	28	25	28	22

Tableau 2 - Mortalité par cancer de l'utérus (col et corps) - codes CIM 9 : 179,180,182 ; codes CIM10 : C53-C55

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre total de décès	32	33	22	31	26	26	22	36	24	33
Taux moyen de mortalité standardisé (2)	9,2	8,4	8,3	7,5	7,8	7,0	8,1	7,5		

Sources : URCAM - DRSM Pays de la Loire, INSERM CépiDc, INSEE RP 90

Exploitation ORS

(1) données qui concernent les personnes protégées par le régime général, le régime agricole (MSA) et le régime des professions indépendantes (RSI)

(2) taux pour 100 000 habitants standardisé sur la population française, moyenne sur les 3 années n-1, n, n+1

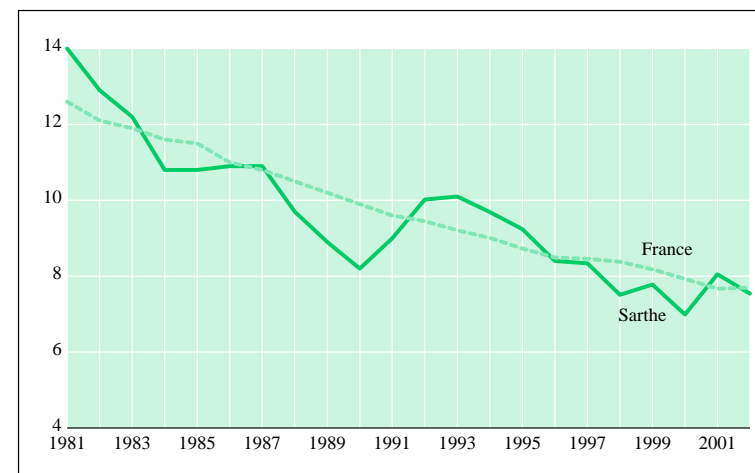
Cancer in situ

cancer très superficiel et bien limité, sans aucune extension en profondeur, locale ou à distance

Cancer infiltrant

cancer qui n'est pas "in situ", même s'il est de taille limitée

Figure 1 - Evolution du taux de mortalité (2) par cancer de l'utérus (col et corps) en Sarthe et en France métropolitaine depuis 1981



Sources : INSERM CépiDc, INSEE RP90

Exploitation ORS

4 - Le cancer du col de l'utérus en Sarthe

rédaction : mars 2006

Situation épidémiologique actuelle

- Pour le département de la Sarthe, il n'est pas possible de connaître de façon précise l'incidence du cancer du col de l'utérus, car il n'existe pas de registre des cancers dans ce département.

Les statistiques d'admissions en affection de longue durée (ALD) pour cancer du col de l'utérus, établies par l'URCAM et la DRSM pour les trois principaux régimes d'assurance maladie, constituent la seule source d'information disponible sur l'incidence. Selon ces données, 28 femmes ont été admises en ALD pour cancer du col de l'utérus en 2003 (tableau 1 page 72).

Ces admissions concernent dans la quasi-totalité des cas, des cancers infiltrants.

- Les statistiques annuelles de mortalité établies par l'Inserm CépiDc ne permettent pas pour le moment de distinguer les décès liés à un cancer du col et ceux liés à un cancer du corps de l'utérus en raison de la proportion importante de décès de localisation non précisée.

Selon ces statistiques, disponibles jusqu'en 2002, le cancer de l'utérus (col et corps) a été globalement responsable de 28 décès parmi les habitantes de la Sarthe, en moyenne chaque année sur la période 2000-2002 (tableau 2).

Tendances évolutives

- En Sarthe, le nombre d'admissions en affection de longue durée pour cancer du col de l'utérus a oscillé entre 21 et 32 sur la période 1999-2003.

- L'évolution depuis le début des années 80 du taux standardisé de mortalité par cancer de l'utérus (col et corps), calculé sur des périodes glissantes de trois ans, est représentée sur la figure 1 page 72.

En Sarthe, le taux de mortalité par cancer de l'utérus a suivi depuis le début des années 90 une tendance à la baisse, comme le taux national, tout en restant statistiquement non différent de ce dernier.

4 - Le cancer du col de l'utérus en Sarthe

données mises à jour : juillet 2007

Frottis remboursés

Tableau 1 - Bénéficiaires de frottis, réalisés en secteur libéral, remboursés par l'assurance maladie - données par année
(Régime général hors sections locales mutualistes, MSA hors Gamex, régime des professions indépendantes)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Femmes âgées de ...	25-65 ans	25-65 ans	25-65 ans	25-65 ans	25-65 ans	25-65 ans
Nombre de femmes couvertes (estimation Urcam) (1)	119 754	120 705	120 685	126 456	128 343	129 756
Nombre de bénéficiaires de frottis dans l'année (2)	26 921	26 274	26 782	27 749	27 502	28 119
Taux de bénéficiaires sur une année	22 %	22 %	22 %	22 %	21 %	22 %

Tableau 2 - Bénéficiaires de frottis, réalisés en secteur libéral, remboursés par l'assurance maladie - données cumulées sur 3 années
(Régime général hors sections locales mutualistes, MSA hors Gamex, régime des professions indépendantes)

	2001-2002-2003	2002-2003-2004	2003-2004-2005	2004-2005-2006
Femmes âgées de ...	25-65 ans	25-65 ans	25-65 ans	25-65 ans
Nombre de bénéficiaires de frottis sur 3 années (3)	65 609	65 810	66 405	68 196
Taux de bénéficiaires sur 3 années	54 %	55 %	53 %	53 %

Source : URCAM Pays de la Loire

Exploitation ORS

(1) nombre de femmes de la tranche d'âge considérée (25-65 ans) couvertes par le régime général (hors sections mutualistes), la MSA (hors GAMEX) ou le régime des professions indépendantes - estimations URCAM au 1er janvier pour 2001, 2002, 2003 et au 30 juin pour 2004, 2005 et 2006.

(2) nombre de femmes de la tranche d'âge considérée (25-65 ans), affiliées au régime général (hors sections mutualistes), à la MSA (hors GAMEX), ou au régime des professions indépendantes, à qui au moins un acte de frottis réalisé l'année n en secteur libéral a été remboursé. Une femme ayant eu deux frottis dans l'année est comptée une seule fois.

(3) nombre de femmes de la tranche d'âge considérée (25-65 ans), affiliées au régime général (hors sections mutualistes), à la MSA (hors GAMEX), ou au régime des professions indépendantes, à qui au moins un acte de frottis réalisé au cours des années n-1, n ou n+1 en secteur libéral a été remboursé. Une femme ayant eu deux frottis au cours de ces trois années est comptée une seule fois.

4 - Le cancer du col de l'utérus en Sarthe

rédaçtion : mars 2006

Couverture du dépistage

● *Le dépistage du cancer du col de l'utérus, qui repose sur un frottis cervico-vaginal est prescrit aux femmes à titre individuel par les médecins. Il ne fait pas l'objet d'un dépistage organisé comme le cancer du sein ou le cancer colo-rectal.*

En 1998, l'ANAES (devenue Haute Autorité de Santé) a recommandé un frottis cervico-vaginal tous les trois ans, après deux frottis normaux à un an d'intervalle, chez les femmes âgées de 25 à 65 ans.

● Le dépistage du cancer du col de l'utérus est souvent réalisé en secteur libéral, mais il peut l'être également au sein des établissements de santé à dotation globale, dans les centres de planification familiale, ou dans les centres d'exams de santé. L'un des objectifs du plan cancer est d'ailleurs de promouvoir la réalisation de frottis de dépistage par les centres de planification familiale et la médecine du travail.

Les systèmes d'information existants ne permettent pas de connaître de façon précise la couverture du dépistage du cancer du col de l'utérus. Mais il est possible de l'approcher par l'intermédiaire des données concernant les remboursements de frottis réalisés en secteur libéral, disponibles par bénéficiaire pour les principales caisses d'assurance maladie*.

Ces données permettent d'estimer à 22 % la proportion de femmes de 25-65 ans de la Sarthe ayant eu au moins un frottis (en secteur libéral) en 2004 (tableau 1 page 74).

● Le rythme de dépistage préconisé par l'ANAES étant de trois ans, il est intéressant de compléter cet indicateur annuel par la proportion de femmes de 25-65 ans bénéficiaires d'au moins un frottis en secteur libéral au cours des années 2002, 2003 ou 2004. En Sarthe, ce taux n'est que de 55 % (tableau 2), soit très inférieur à la somme des proportions annuelles de bénéficiaires d'au moins un frottis sur ces années (trois fois 22 %) (tableau 1). Cela signifie que certaines femmes bénéficient de frottis à une fréquence plus élevée que celle recommandée alors que d'autres n'en ont pas, ou pas suffisamment.

Par ailleurs, le niveau de couverture observé en Sarthe est, comme en Mayenne, plus faible que dans les autres départements de la région des Pays de la Loire.

* Régime général (hors sections locales mutualistes), MSA (hors Gamex) et régime des professions indépendantes